

	DOCUMENT OPERATIONNEL	<P_REF>
	<b>FICHE DE POSTE DE L'INTERNE DE L'UNITE DE PREPARATION DES CHIMIOTHERAPIES</b>	Version <P_REVISION> du <P_APPLICATION_ DATE>
	page 1/3	

Entité émettrice : <P\_UNIT>

## 1. OBJET

Description de la fonction d'interne de l'unité de **Préparation des chimiothérapies**

## 2. LIAISONS HIERARCHIQUES

Pharmacien responsable de l'unité centralisée des chimiothérapies, Pharmacien spécialiste de l'UPC, Pharmacien Chef de service

## 3. LIAISONS FONCTIONNELLES

Préparateurs, Pharmacien responsable de l'unité centralisée des chimiothérapies, Pharmacien spécialiste de l'UPC, Interne de l'UPC, Pharmacien Chef de service

## 4. PRESENTATION DE LA STRUCTURE ET DE L'EQUIPE

La préparation des chimiothérapies (formes injectables, gélules) est réalisée sous isolateur ; elle a lieu tous les jours de 8 heures 30 à 16 heures, du lundi au vendredi (pas d'astreinte la nuit ou le week-end), soit 35h/semaine ;

En 2015, 25000 préparations ont été réalisées, principalement pour les services d'hématologie, de gastro-entérologie, de pneumologie, d'ORL et d'onco-pédiatrie.

### Conditions d'exercice :

10 demi-journées de présence à l'UPC du lundi au vendredi, hors gardes, cours et séminaires.

L'unité de préparation centralisée des chimiothérapies est composée d'un pharmacien responsable, 10 préparateurs formés à l'activité (4 présents en permanence), 0,5 agent de service.

## 5. ACTIVITE PRINCIPALE

- Analyse et validation pharmaceutique des prescriptions sur le logiciel Chimio® sous la responsabilité effective du pharmacien (conformité aux RCP, respect des référentiels, adaptation des posologies...)
- Résolution en lien avec le pharmacien de tous les problèmes de prescription et fabrication (faisabilité technique, sécurisation, priorisation, suivi des non conformités)
- Libération des préparations sous la responsabilité effective du pharmacien
- Participation à la préparation des doses, au suivi et au contrôle de leur fabrication
- Participation à l'élaboration et à l'évolution des documents du système de management de la qualité
- Participation à des notifications de vigilance, relevé d'erreurs médicamenteuses et de non-conformité
- Gestion des retours et des réattributions
- Possibilité de participer aux réunions avec les services de soins et aux RCP
- Participation à la formation continue des PPH

Ces activités doivent être réalisées dans le respect des règles qui régissent le fonctionnement de l'établissement et conformément aux Bonnes Pratiques de Préparation et du code de la santé publique et sous contrôle du pharmacien de l'unité centralisée.

	DOCUMENT OPERATIONNEL	<P_REF>
	<b>FICHE DE POSTE DE L'INTERNE DE L'UNITE DE PREPARATION DES CHIMIOTHERAPIES</b>	Version <P_REVISION> du <P_APPLICATION_ DATE>
Entité émettrice : <P_UNIT>		page 2/3

## 6. FORMATION INTERNE ET EXTERNE

L'interne de l'UPC reçoit une formation théorique et pratique initiale sur les chimiothérapies, leurs risques, leur préparation et les Bonnes Pratiques de Préparation en début de semestre puis continue par le pharmacien responsable de l'UPC. Présentation de la structure et du fonctionnement de l'isolateur et de la stérilisation.

### SECURITE

- L'interne est formé aux risques concernant la manipulation des chimiothérapies, à l'utilisation des installations, des systèmes de sécurité et des matériels de secours
- Il est suivi par un médecin du travail de l'établissement

### HYGIENE

L'interne est formé aux procédures d'hygiène d'habillage

## 7. EXIGENCES DU POSTE

- Secret professionnel
- Sens de la gestion des risques dans des objectifs de sécurité des patients, des manipulateurs et de l'environnement
- Respect strict de règles d'hygiène et du Manuel d'Assurance Qualité
- Esprit d'équipe et de transmission
- Maîtrise de l'outil informatique (Word/Excel)

## 8. QUALITES REQUISES

- Sens de l'organisation et rigueur
- Autonomie
- Capacité de planification
- Disponibilité
- Aptitudes :
  - à s'intégrer rapidement
  - à transmettre et rendre compte
  - à avoir des relations constructives et harmonieuses avec l'ensemble du personnel
  - à proposer des améliorations dans son domaine de compétence

## 9. REFERENCES EXTERNES

- Code de la santé publique (CSP) (partie législative) : art. L 5126-1 et suivants.
- Code de la santé publique (partie réglementaire) : art. R 5126-1 et suivants ; article R 4235-12 et -55
- Bonnes pratiques de pharmacie hospitalière, arrêté du 22 juin 2001 modifié

## 10. REFERENCES INTERNES

- Manuel d'Assurance Qualité

## 11. LISTE DES ANNEXES

FT : UNITE DE PREPARATION DES CHIMIOTHERAPIES- Enregistrement de la formation des Internes

	DOCUMENT OPERATIONNEL	<P_REF>
	<b>FICHE DE POSTE DE L'INTERNE DE L'UNITE DE PREPARATION DES CHIMIOETHERAPIES</b>	Version <P_REVISION> du <P_APPLICATION_DATE>
		page 3/3

Entité émettrice : <P\_UNIT>

CYCLE DE VALIDATION		
Rédaction	Vérification	Approbation
<i>Nom(s), Fonction(s), Date(s), Visa(s):</i> <ACT_PARTICIPANTS_NAME_SIGN1> <ACT_PARTICIPANTS_FUNCTION_SIGN1> 1> <ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN1>	<i>Nom(s), Fonction(s), Date(s), Visa(s):</i> <ACT_PARTICIPANTS_NAME_SIGN2> <ACT_PARTICIPANTS_FUNCTION_SIGN2> 2> <ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN2>	<i>Nom(s), Fonction(s), Date(s), Visa(s):</i> <ACT_PARTICIPANTS_NAME_SIGN3> <ACT_PARTICIPANTS_FUNCTION_SIGN3> 3> <ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN3>